



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS-FRONSADAIS

Pas d'extrait de délibération n° 2022/32

A Vérac, le 03 décembre 2022

Le Maire,
Dominique BEC



Les délibérations et les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie.